

Rives-en-Seine, le 16/04/24



Motion du conseil municipal de Rives-en-Seine

ExxonMobil a une dette économique, sociale et écologique à l'égard du territoire

Jeudi 11 avril 2024, la société ExxonMobil a annoncé la décision d'arrêter définitivement le vapocraqueur de la plateforme de Notre-Dame de Gravenchon / Port Jérôme-sur-Seine et plus de 70% des unités de chimie qui y sont liées. Cette décision engendrerait la suppression de 647 postes sur notre territoire d'ici la fin de l'année 2025. A la suppression de ces emplois directs dans le groupe américain, nombre d'emplois sont menacés chez les sous-traitants de la pétrochimie installés à proximité. Ce sont plus de deux mille emplois qui sont potentiellement mis en jeu.

Le groupe ExxonMobil justifie sa décision par une perte de compétitivité : des installations trop vieilles et moins productives que celles des concurrents, une énergie trop coûteuse par rapport à la Chine ou aux Etats-Unis et des normes environnementales trop exigeantes.

Le Conseil municipal de Rives-en-Seine fait part :

- 1.** De sa solidarité et de son soutien à tous les ouvriers, techniciens et cadres de chez ExxonMobil directement concernés par cette décision et aussi à tous les entrepreneurs et salariés sous-traitants d'ExxonMobil ;
- 2.** De sa sidération quant à la brutalité d'une telle décision alors que le groupe célébrait les 90 ans de la plateforme, il y a quelques mois. Si ExxonMobil a beaucoup apporté au territoire, ce territoire et ses habitants ont également énormément donné à ExxonMobil. ExxonMobil a une dette économique, sociale et écologique à leur égard ;
- 3.** De son indignation - malgré un contexte difficile de la chimie - face aux motifs invoqués par le groupe eu égard à sa responsabilité sociale et environnementale, aux bénéfices réalisés et aux dividendes versés aux actionnaires ;

Le Conseil municipal demande aux pouvoirs publics compétents en matière de développement économique :

- 4.** De recevoir, d'écouter et d'accompagner - le plus efficacement et fortement possible - les représentants des salariés du site dans leur discussion avec la direction du groupe et de soutenir leurs initiatives visant à trouver des alternatives à la fermeture pure et simple d'une partie du site.
- 5.** D'appeler à la responsabilité le groupe ExxonMobil et de tout mettre en œuvre pour obtenir un maintien de l'activité le plus longtemps possible sur le site et sauvegarder un maximum d'emplois.
- 6.** De réaffirmer la vocation industrielle de notre bassin d'emplois et de poursuivre et d'amplifier, par tous les moyens utiles, la transition éco-technologique de notre industrie.

CONTACT PRESSE

Olivier RABAHEY - 02 35 95 90 27

o.rabaey@rives-en-seine.fr

